REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté Egalité Fraternité



RELEVE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 29 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 1er juin 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS: MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – MM. FABRE Alain – HIBSCHELE Jean-Marc – BECHARD Alain – NEVEU James – AUBIN Dimitri - COULON Daniel - Mmes POULLET Danielle - SCHMITT Marie Gil - Mme DE CORO Jessica - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia -- M. REBUFFAT Jacky

ABSENTS EXCUSES: Mme Régine HURLIN - M. ALTIER Jonathan -

PROCURATIONS:

Mme Régine HURLIN à Mme Josiane FOURES

Soit 18 votants

Les décisions suivantes ont été adoptées :

- <u>Désignation du secrétaire de séance</u> : Madame ARNAUD GIBOULET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
- 2. <u>Approbation du compte rendu de la séance du 07 Juin 2023</u> : le procès-verbal de la séance du 07 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.
- 3. Demande de FDC pour les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public :

La demande de fond de cours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public est approuvée à l'unanimité.

4. <u>Demande de FDC pour les travaux de rénovation complète de la place de la Fontaine</u> : la demande de FDC à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de restauration de la place de la fontaine est approuvée à l'unanimité.

Porte des Gorges da Gardon - Site classé

5. <u>Demande de FDC pour l'installation d'abri bus</u> : la demande de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour l'installation d'abribus sur les futurs quais aux normes PMR est approuvée à l'unanimité.

6. Finances:

- 6.1 Refus du transfert de la taxe de séjour à la CA Nîmes Métropole Le conseil municipal refuse à l'unanimité le transfert du produit de la taxe de séjour à la CA Nîmes Métropole.
 - 6.2 Adoption des nouveaux tarifs de la TS applicables au 1er janvier 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs de la taxe de jour, notamment le taux de 5% sur les hébergements on classés.

- 7. <u>Conventions Territoriales globales</u>: signature d'un avenant avec la CAF: l'avenant avec la caisse d'allocations familiales, tenant compte de l'ALSH, est approuvée à l'unanimité
- 8. Désignation d'un référent déontologue pour les élus

Madame Georgette PICARD-LAUPIES est élue référent déontologue par 15 voix POUR, 1 abstention (Mme PANAFIEU) et 2 voix CONTRE (Mme MENALDO KEBDANI – M. REBUFFAT)

Le Maire.

Gitles TIXADOR